

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

**DU 15 AVRIL 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le 15 avril à 20h00, le conseil Municipal de la Commune de CHANTELOUP-LES-BOIS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations sous la présidence de Monsieur RIO Olivier, Maire. Étaient présents M. RIO Olivier, Maire, Mme DUWATTEZ, M. POIRON, Adjoint, Mme BIRAUD, MM. CHAUVEAU, CHESNAYE, Mme DE FREITAS, MM. FONTAINE, GARNIER, Mme HALLOPÉ, MM. LEBLANC, LOISEAU, Mme GIRARD et M. PROUTIERE

**Absent excusé :** Patrice MERLET

**Pouvoir :** Mr MERLET donne pouvoir à Mr RIO

**Secrétaire de séance :** Adèle HALLOPÉ

**Convocation le :** 9 avril 2021

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du 11 mars 2021.

M. le Maire propose au conseil :

- de retirer de l'ordre du jour la délibération concernant les décisions modificatives 2021 en raison d'éléments comptables non reçus de la Trésorerie.

Le Conseil Municipal approuve ce retrait à l'unanimité.

### **I – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES FONCIERES BATIES ET NON BATIES POUR 2021**

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal trois possibilités d'augmentation des taux d'imposition pour les taxes directes locales : 0 ; 0,5 % et 1 %.

Monsieur le Maire propose une augmentation de 0.5 %.

Le Conseil Municipal est donc appelé à délibérer sur le vote des taux des taxes foncières bâties et non bâties pour 2021,

Suite au vote, par 0 voix pour 0 % d'augmentation, 15 voix pour 0.5 % d'augmentation et 0 voix pour 1 % d'augmentation, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter de 0.5 % les taux 2020 de la Taxe Foncière Bâtie et de la Taxe Foncière Non Bâtie pour 2021 et vote donc les taux d'imposition 2021 suivants :

- 44.01 % pour la Taxe Foncière bâtie
- 43,29 % pour la Taxe Foncière non bâtie

### **II – INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE POUR 2021**

Vu les circulaires du 8 janvier 1987 et du 29 juillet 2011, concernant les indemnités pour le gardiennage des églises communales, la circulaire préfectorale du 26 février 2015 et la circulaire préfectorale du 22 mars 2018, le Maire propose au conseil municipal de reconduire l'indemnité de gardiennage de l'église à 200 € pour 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 14 voix pour et une abstention :

- d'allouer pour l'année 2021 une indemnité de 200 € au gardien de l'Eglise, Monsieur Jean-Paul BANCHEREAU, résidant 44, rue Charles de Gaulle - 49340 CHANTELOUP LES BOIS.

La dépense sera prélevée à l'article 6282 du Budget primitif 2021 et sera versée sur le même exercice.

### **III – DELIBERATION DE PRINCIPE POUR L'ACQUISITION OU NON DU CHEMIN DU BOUILLON CADASTRE AI n°90**

Lors de la séance en date du 28 février 1997, le conseil municipal a décidé de procéder à l'acquisition par la commune de la parcelle AI90, d'une superficie de 2610 m<sup>2</sup>, dénommée « Chemin du Bouillon » au montant d'un franc symbolique.

Cette acquisition n'ayant jamais été engagée, il est demandé au conseil municipal, au vu du délai important écoulé, soit 24 ans, de se prononcer sur la pertinence d'acheter aujourd'hui ce bien.

Ce chemin dessert deux habitations au Bouillon et aux Roseaux ainsi que des parcelles et bâtiments agricoles. Il n'est pas inclus dans un circuit de randonnée.

Mme DE FREITAS directement intéressée à l'affaire, est sortie de la salle des délibérations.

Ce bien étant dégradé, il a été demandé à la Direction de la Voirie et des Espaces Publics de l'Agglomération du Choletais de procéder à une estimation des coûts de sa remise en état. Ce chemin rural étant situé hors de l'agglomération de Chanteloup-les-Bois, l'entretien de cette voirie reviendrait en effet à l'Agglomération du Choletais.

Les Services de la Voirie et des Espaces Publics de l'Agglomération du Choletais ont estimé le coût de remise en état du Chemin du Bouillon à 25 114 € TTC répartis pour 4646,40 € TTC en traitement des fossés et des accotements, et pour 20 467,62 € TTC en réfection de voirie.

Compte-tenu du montant des travaux et du faible intérêt pour la Collectivité, l'Agglomération du Choletais n'est pas favorable à cette acquisition.

Pour ces mêmes raisons, il est proposé au conseil municipal de renoncer à l'acquisition du bien cadastré AI90, d'une superficie de 2610 m<sup>2</sup>, dénommé Chemin du Bouillon.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 13 voix pour et une abstention :

- de renoncer à l'acquisition du bien cadastré AI90, d'une superficie de 2610 m<sup>2</sup>, dénommé Chemin du Bouillon.

### **IV – QUESTIONS DIVERSES**

1– Travaux en cours

- Les travaux pour l'installation d'une antenne relais d'Orange sont en cours, en bordure de la route RD 158 Chanteloup-Toutlemonde près du chemin de la Bauge Noire.

- Attente de 2 devis pour la réalisation de l'aménagement rue Charles de Gaulle, à ce jour un seul a été transmis.

- Nettoyage de l'ancienne station d'épuration par l'Agglomération du Choletais

## 2- Elections Départementales et Régionales

Elles auront lieu les dimanches 20 juin et 27 juin 2021 et se dérouleront dans la Maison Commune des Loisirs « Salle Prosper Gaschet » en raison du double scrutin.

Les permanences avec les créneaux horaires des assesseurs seront évoqués lors de la prochaine séance.

## 3- Démonstration de matériel pour les communes de l'ADC

Le 20 avril 2021 à 14 h 30 à Lys Haut Layon pour une technique de réparation des chemins non revêtus.

## 4- Cimetière – Corinne DUWATTEZ

Fourniture et pose d'un ossuaire : 3 devis différents :

- PFG 3 000 € ossuaire 4 cases pour 70 reliquaires environ

- Grenouilleau 2 030 € ossuaire 3 cases pour 40 reliquaires environ

- Jolly Granit 3 288 € ossuaire 4 cases : proposition de fourniture de housses au lieu de caisses en bois, ce qui permettrait d'optimiser la capacité de l'ossuaire (70 housses ou plus), ajouter le coût de la fourniture des housses ou des caisses en bois.

Voir également avec ce prestataire le prix moyen des exhumations.

## 5- Audit énergétique Bâtiments MCL - Adèle HALLOPE

- La société BATEL a fourni un devis de 3 300 € pour un audit énergétique de la MCL  
En attente des autres devis.

## 6- CHLOROFIL Conseil d'administration – Chantal GIRARD

- Présentation du nouveau directeur : M. LE BRAS

- Approbation des comptes

- Assemblée générale repoussée en juin 2021

- Changement du RAM en Réseau Petite Enfance RPE

- Un travail de diagnostic de l'offre Petite Enfance va être réalisé par la CAF et Chloro'Fil sur le territoire des communes du CSI.

## 7- Transports Solidaires – Jean-Claude POIRON

- Réunion pour établir le planning du 2<sup>e</sup> trimestre 2021

- M. Gélineau Jackie ne souhaite plus faire partie des chauffeurs : il reste donc 5 chauffeurs pour assurer les transports solidaires.

8 transports ont été effectués sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2021

## 8- Réseau Villes Amies des Aînés – Jean-Claude POIRON

Natacha POUPET-BOURDOULEIX, en charge du réseau Agglo-Amie des Aînés a présenté la démarche du réseau « Villes Amies des Aînés » et les données socio-démographiques du territoire de l'agglomération en faisant un tour des communes.

## 9- Opération de Broyage – Valentin LOISEAU

Bilan de cette opération sur Chanteloup : 3 personnes seulement ont participé

Cette faible participation est peut-être due à plusieurs raisons :

- communication tardive

- inscription en amont : peut-être un frein
- choix du jour en semaine compliqué pour les actifs ?

10– Fibre optique – Tatiana BIRAUD

- adressage plus complet des hameaux souhaitable
- 59.4 % des logements sont raccordables à la fibre
- raccordement aérien : problématique d'implantation des poteaux supplémentaires

➤ **Conseils municipaux**

- Mardi 11 mai 2021
- Jeudi 10 juin 2021
- Jeudi 8 juillet 2021

Le Maire,  
Olivier RIO